

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021

Le rapport d'orientations budgétaires constitue l'un des moments les plus importants de la vie d'une collectivité locale. En vertu de l'article L 2312-1 du CGCT, dans les communes de plus de 3 500 habitants, le Maire présente un rapport qui donne lieu à un débat dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Dans la mesure où l'objectif de ce débat est d'éclairer les élus et d'engager une discussion sur les orientations budgétaires à venir, il donne lieu à une délibération ayant pour seul objet de prendre acte de la tenue de ce débat.

Il est ici également rappelé les obligations de transparence liées à ce document : il doit être communiqué en intégralité au public notamment par une mise en ligne sur le site internet communal.

Compte tenu des circonstances de l'année 2020, ce rapport rendra compte des conséquences de la crise sanitaire qui a affecté et qui affectera cette année nos budgets communaux (et intercommunaux).

ÉLÉMENTS MACROÉCONOMIQUES

Afin de comprendre les enjeux concernant notre commune, il est intéressant d'avoir un regard sur le contexte national.

Le contexte macro économique est évidemment le reflet des circonstances dues au choc connu en 2020 à cause de la crise sanitaire et de l'effet des confinements.

Ainsi, le produit intérieur brut chute de **11 % ce qui est un véritable choc. Le chômage explose.**

C'est dans ce contexte que l'État a rédigé la loi de finances pour 2021 qui aura donc des conséquences sur nos budgets communaux même si l'État espère un rebond en 2021 de 6%.

Le bloc communal (communes et EPCI) bénéficie de 5.2 milliards d'euros au titre du plan de relance (DETR *dotation d'équipement des territoires ruraux* et DSIL *dotation de soutien à l'investissement local* qui sont des subventions d'investissement).

Les entreprises bénéficient également du soutien de l'État mais cela aura des conséquences sur le budget de l'intercommunalité.

L'impact de la crise sanitaire s'est également fait sentir sur nos budgets en 2020 tant par une baisse de nos recettes qu'une augmentation de nos dépenses (liées directement à la crise). Un point précis (issu du CA 2020 est joint en annexe).

L'effet sur les collectivités est évalué à 6 milliards d'euros sans compter une augmentation de 15 points de la dette publique qu'il faudra éponger.

La logique avec laquelle l'État a abordé la loi de finances reste une trajectoire de redressement des finances publiques telle qu'amorcée avant la crise (contrat de cahors qui sont uniquement suspendus en 2021, *(Les contrats de Cahors visent à associer les collectivités à la maîtrise de la dépense publique. Le Gouvernement a présenté en 2018 sa stratégie en matière de finances publiques pour le quinquennat. Il s'est fixé l'objectif de réduire le solde public entre 2017 et 2022, en diminuant le ratio de dépenses publiques)*), de réforme fiscale qui se poursuit (réforme de la TH, révisions des valeurs locatives des logements d'habitation).

ZOOM sur quelques connaissances statistiques de notre commune (document préparé par Mme CARTERON).

Quelques éléments vauclusiens de contexte : (issu des données de l'observatoire du 84)

Le département de Vaucluse compte 559 479 habitants (0.5% de croissance) avec une population plutôt jeune et un nombre important de famille monoparentale ou de personnes seules (baisse sensible du nombre de couples avec enfants).

En 2030, 37% de la population sera composée de seniors (19% de personnes de plus de 75 ans).

A noter une forte précarité des jeunes dont 34% sont au chômage.

En Vaucluse, il est à noter une base productive de 32% (les biens fabriqués sont consommés hors département).

L'agriculture regroupe 12 000 emplois sur 5 210 exploitations (dont 911 en bio)

82% des trajets (domicile travail) se font en voiture et ce chiffre augmente par un développement peu attractif voire inexistant sur certains territoires du transport en commun.

En matière de logements, on note une très forte demande de logements sociaux insatisfaite et une accession à la propriété très difficile.

ANALYSE DES RÉSULTATS 2020

Afin d'avoir une vision plus juste de la situation comptable et budgétaire de la collectivité, le budget 2021 reprendra les résultats de clôture de l'exercice 2020 (résultats cumulés), tels qu'ils ressortent du compte de gestion du comptable.

Les résultats de clôture 2020 du budget principal se présentent comme suit :

- un excédent cumulé de fonctionnement de : **2 060 377 €**
(Dont excédent 2020 de 1 360 377 €)
- un excédent cumulé d'investissement de : **2 014 799 €**
(Dont un excédent 2020 de 938 697 €)

Soit une balance de clôture excédentaire de **+ 4 075 177 €**

Cet excédent de fonctionnement constitue l'autofinancement ou l'épargne brute du budget.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE LA COMMUNE

Les dépenses de Gestion courante

Concernant en premier lieu les dépenses courantes relevant du chapitre 011 (*voir la fiche comptable annexe*), l'année 2020 reflète une année marquée par la crise sanitaire et les dépenses qu'elle a induits (achat de masques, blouses, sur-bottes, charlotte, de gel, de virucide,...) mais également par une continuité de fonctionnement de nos services publics avec quelques adaptations (absence de sorties au CLSH, absence d'intervenants extérieurs, annulation de toute festivité par exemple)

L'année 2021 prévoit en section de fonctionnement un potentiel positif de retour à une situation plus normale au second semestre tout en tenant compte de la poursuite de la crise telle que nous la connaissons actuellement.

Malgré la morosité due à la pandémie de la COVID 19, notre budget positive sur les diverses dépenses : jeunesse, festivités, CLSH, sorties scolaires, budgets associatifs, équipements destinés à la jeunesse; il tient alors compte d'un retour à la quasi normalité.

Cependant, nous sommes bien entendu prudents et c'est donc ce qui expliquera les sommes indiquées au titre des dépenses imprévues en section de fonctionnement et d'investissement (cela permettra de faire face à toutes éventualités) lors de la confection du budget.

La gestion des dépenses de personnel (chapitre 012)

Deux départs en retraite confirmés cette année : ceux de Mme Mireille BENISTANT, adjointe du chef enfance et jeunesse et de Madame Marilyne LEGAGNEUX animatrice au CLSH ce qui induit actuellement une réflexion d'ensemble de ce service.

Plusieurs arrivées sont confirmées notamment au sein de la police municipale (Ms BASTET et DEBRUYNE en PM, ainsi que M Dimitri BERAIL en tant qu'ASVP, en attente de son concours de PM).

Un contractuel supplémentaire (M FOURNIER) est venu en fin d'année renforcer l'équipe technique.

Les avantages en nature octroyés aux agents communaux n'ont connu aucune évolution et ne concernent que l'octroi de véhicules de service et de téléphones portables aux chefs de service dans le cadre exclusif des astreintes.

Les arrêts maladie ne seront comme les années antérieures remplacés qu'en cas de nécessité tel que le maintien des quotas d'encadrement obligatoires à la crèche ou au centre de loisirs.

L'augmentation du 012 (*personnel*) est aussi la conséquence directe de certaines augmentations imposées par des décisions gouvernementales (et ce même si le point d'indice stagne encore cette année) telles que :

Le PPCR (*parcours professionnels, carrières et rémunérations* a pour objectif de mieux reconnaître l'engagement des fonctionnaires civils et des militaires en revalorisant leurs grilles indiciaires et en améliorant leurs perspectives de carrière) qui se poursuit (revalorisation)

Les augmentations des diverses cotisations patronales

L'augmentation de l'assurance du personnel

Les avancements de grade et d'échelon qui obéiront désormais aux critères définis dans les LDG (*lignes directrices de gestion*)

La prise en compte de la situation particulière d'un policier municipal ancien gendarme avec l'impact induit par la RAFP (*le Régime de Retraite additionnelle de la Fonction publique (RAFP) est un régime obligatoire, par points, institué au bénéfice des fonctionnaires (titulaires et stagiaires) de l'État (civils et militaires), territoriaux et hospitaliers, ainsi que des magistrats. Il concerne environ 4,5 millions d'agents. Ce Régime permet le versement en plus de la pension principale d'une prestation additionnelle de retraite prenant en compte les primes et rémunérations accessoires versées aux fonctionnaires au cours de leur période d'activité.*)

La cotisation au CNFPT (*centre national de la fonction publique territoriale*) demeure à 0.9% de la masse salariale.

Le montant prévisionnel du 012 (rémunération du personnel) augmentera donc cette année à **2 530 000 euros**, (*au lieu des 2 213 000 euros mandatés en 2020*)

Les articles 92-4 et 93 de la loi engagement et proximité nous conduit à communiquer sur l'ensemble des indemnités de toute nature perçues par les élus.

Au total, cette enveloppe sera de **117 300 euros** dont 97 000 d'indemnités et 7 200 euros de frais de représentation du maire (tableau joint).

Pour ce qui concerne les autres **charges de gestion courante** (chapitre 65), elles concernent les contributions obligatoires de la Commune aux structures intercommunales et départementales dont Piolenc est membre.

Elles comprennent :

- ✓ la participation communale au Service départemental d'incendie et de secours à hauteur de 162 822 € (*pour mémoire, en augmentation permanente*)
- ✓ le forfait scolaire alloué à l'école privée les Jardins pour 102 741 € calculé à partir des dépenses 2020 dans les écoles publiques par école et par enfant. (*1 enfant en maternelle revient plus cher à la commune qu'1 enfant en primaire, salaire des atsem en maternelle*)
- ✓ la participation obligatoire de la Commune aux différents syndicats intercommunaux parmi lesquels le SMDVF (syndicat mixte de valorisation forestière) pour 1 688 € ou la participation à l'association Clunisienne pour 1 300 euros.

Les budgets alloués tant aux associations qu'au CCAS seront discutés au moment du vote du prochain budget lors de la commission des finances.

Les dépenses liées aux intérêts d'emprunt (chapitre 66111) s'établissent à **70 000 €**.

La dotation aux amortissements (chapitre 042) s'établit à **263 000 €** mais elle trouve sa contrepartie en recettes d'investissement car il s'agit d'une opération d'ordre.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établiront en 2021 autour de **5 000 000 €**

Il sera également conservé une enveloppe de 200 000 € au titre des dépenses imprévues (qui ne peuvent excéder 7,5% des dépenses réelles de fonctionnement).

LES SERVICES MUNICIPAUX

Voici ci-dessous un tableau du coût des principaux services communaux gérés en régie directe, sur la base des résultats constatés de l'exercice 2020.

Services	Dépenses nettes (011+012)	Recettes	Coût d'exploitation
Cantine municipale	88392+124929=213 321	81 447	-131 874 *
Crèche municipale	19039+372818=391 857	387 173	-4 684
Centre de loisirs	14231+180104=194 335	108 259	-86 076

- * rappel du déficit du service cantine en 2019 : 47 164 euros

Il faut noter que ces services sont des services publics administratifs qui n'ont aucun caractère obligatoire.

Ce tableau reflète l'impact de la décision municipale concernant l'année 2020 à savoir la gratuité du service cantine de septembre à fin décembre 2020. Ainsi, les recettes issues de la régie de ce service ont été divisées par 2 (169 208 € en 2019) ce qui alourdit par conséquent le reste à charge sur le budget communal. (Il convient de noter une petite économie sur l'alimentation due aux 2 mois de confinement scolaire mais qui doit aussi tenir compte de l'augmentation régulière des prix des denrées)

Il traduit aussi les périodes de fermetures de nos services en particulier pendant le 1^{er} confinement (les deux services crèche et centre étant en revanche restés ouverts tout l'été). Concernant le centre de loisirs et la crèche, nous pouvons noter une aide substantielle de la CAF de 362 221€ ; les autres recettes provenant du paiement par les familles soit : 131 695 €.

Nous envisageons pour le centre de loisirs et la crèche toutes les options : un retour à la normale avec des activités pour les enfants (animations, sorties ...) voire en faisant appel à des animateurs spécialisés pendant les périodes de vacances, mais également un maintien des mesures strictes et dans ce cas, des activités en interne. La thématique pour le centre tournera autour du feuillet pour enfants « il était une fois » et sera donc consacré aux expériences scientifiques sans oublier les plantations du jardin d'agrément maintenant opérationnel.

Concernant la cantine, notons que depuis septembre 2020, un service en deux temps est en place à la Rocantine. Cette nouvelle organisation a nécessité l'achat d'un véhicule à capacité de

stockage plus importante pour faciliter le transport alimentaires et d'autres matériels de cuisine.

Il est à noter également que le respect des protocoles sanitaires a engendré un renfort en personnel grâce au concours de notre prestataire.

Les écoles publiques :

En complément de la subvention versée à l'école privée les Jardins de Notre Dame (soit 102 741 € pour 2021), ce paragraphe permet de faire un point sur l'effort que la commune a consacré (en fonctionnement) en 2020 aux 3 écoles publiques soit 19 classes pour un montant total de dépenses de fonctionnement de 398 458 € comprenant le personnel affecté à l'école maternelle. A titre comparatif, en 2019, la commune avait dépensé pour les 3 écoles publiques la somme de 380 389 euros.

Il est à noter, suite à la volonté communale, pour septembre 2021 l'ouverture de deux classes à l'école de la Rocantine :

1 classe maternelle (par délocalisation d'une petite et moyenne section) et création d'une classe de CP dans le cadre du dispositif gouvernemental des CP à 24 élèves

Recettes de Fonctionnement

L'essentiel des recettes communales est constitué par le produit fiscal : **chapitre 73**

Il nous faut ici nous attarder et compléter le chapitre concernant la réforme de la taxe d'habitation qui vous avez été expliqué lors du rapport d'orientations budgétaires 2020.

L'impact de cette réforme continue de s'appliquer.

Rappel :

- Depuis 2019, la TH (taxe d'habitation) sur les résidences principales est supprimée progressivement pour les contribuables (jusqu'à sa suppression totale en 2023). A ce jour, sur 2257 personnes assujetties, 1522 sont déjà concernées par la réforme.
- Que cette suppression a des conséquences sur notre budget communal car la recette de TH (bases TH 2020* taux 2017 *(sans évolution depuis plus de 10 années)* à 11.55%) est remplacée par la recette de TFB *(taxe sur le foncier bâti)* que percevait antérieurement le conseil départemental.
- Que notre commune sera sous compensée mais que l'État devrait compléter la différence (coefficient correcteur)
- Que le conseil municipal ne pourra plus donc modifier le taux de TH et que son pouvoir de taux se réduit aux deux taxes sur le foncier.

J'ajoute enfin sur ce point que la suppression de la TH entraîne également des conséquences sur la GEMAPI (*Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations*) dont le produit sera reporté sur les taxes foncières uniquement. Cela sera discuté au sein de la CCAOP.

Nous pourrions envisager d'appliquer une taxe sur les logements vacants 92 à ce jour afin d'inciter les propriétaires à les louer ou les restaurer. Une délibération sera mise au vote en ce sens avant octobre prochain.

Nous proposerons l'exonération de la redevance de l'occupation du domaine Public, des commerces, entreprises, forains etc.

Les autres recettes de fonctionnement :

Les DOTATIONS :

*La DGF : (dotation globale de fonctionnement, la **dotation globale de fonctionnement** (DGF) est stable en 2021 par rapport à 2020, avec 18,3Md€ pour le bloc communal et 8,5 Md€ pour les départements soit 26,8 Md€ au total*

la DSR : dotation de solidarité rurale et

la DNP : dotation nationale de péréquation

Je rappelle ici que les dotations en particulier la DGF a été fortement impactée depuis 2014 au titre du redressement des finances publiques (*remboursement de la dette de l'état*).

La crise sanitaire a eu et aura aussi des conséquences :

La DSR devrait rester stable mais l'impact devrait se faire sentir sur la DGF (baisse nationale de 2.3%)

Nous devons donc rester prudents sur ce point également en construisant notre budget dans l'attente de l'annonce officielle du montant des dotations.

Le montant de l'**attribution de compensation (AC)** versé par la communauté de communes en lieu et place de la taxe professionnelle que percevait la commune devrait rester inchangé à : **1 037 693 €**.

Parmi les autres recettes de fonctionnement, on peut citer en recettes :

Le produit des loyers (appartements)

La redevance carrière due par la Carrière MARONCELLI

Le produit des services gérés en régie (cantine, crèche, ALSH, bibliothèque, salles communales,...)

Les participations de nos co-financeurs, la CAF et la MSA

Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) pour euros pour 321 766 €

J'attire ici votre attention sur les DMTO (*Droits de mutation à titre onéreux*)

qui devraient connaître une baisse due à la crise sanitaire. *(le taux de ces DMTD, souvent appelés frais de notaire, ... reversés ensuite la somme à la commune où se situe le logement.)*

Section d'Investissement

C'est la section du budget qui rend compte des projets d'investissement de la commune c'est-à-dire ceux appelés à durer dans le temps et qui en conséquence reflètent les orientations qui répondent à l'intérêt général.

Dépenses d'investissement

La première dépense obligatoire dont il faut tenir compte c'est évidemment le remboursement du capital de nos emprunts. Cette année, le montant de l'annuité en capital à rembourser est de **397 000 €**. (Voir paragraphe sur la dette supra)

Travaux 2020

Les investissements pour 2020 se sont essentiellement concentrés sur les travaux suivants :

- Les travaux de réhabilitation de l'église et de son parvis
- Les travaux du PUP du chemin des chasseurs
- Les premiers remboursements au fur et à mesure des travaux de la résidence Séniors
- Les premiers travaux de la salle des fêtes et qui ont concerné son confortement

Les projets envisagés pour 2021 :

Les travaux de la voie vélo ont débuté (je rappelle qu'ils avaient été repoussés en 2020 mais que des subventions ayant été obtenues, il nous faut donc les réaliser) : 450 000 euros

Les travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes qui devraient débiter début mars : 450 000 euros

L'achat de véhicules (2 voitures et 1 camion) rendu nécessaire par la vétusté : 150 000 euros

La construction d'un pump park dont le marché va être publié dans les prochains jours : 100 000 euros

Achat du terrain Devalque (l'acte notarié vient d'être signé devant notaire) et son aménagement pour 170 000 € + 52 000 €

Paiement de la dernière année AGIR Promotion : 400 000 euros

Irrigation, clôture terrains agricoles plan d'eau 60 000 € (*projet mené en lien avec AKUO*)

Investissement dans les écoles 50 000 € (*ouvertures envisagées : cf chapitre école supra*)

La réfection du court N° 3 de tennis

Aménagement terrain boulistes WC chimiques, clôture, éclairage

Création d'une placette de retournement pompier chemin des sables

Reprise réparation réseaux pluvial des Gde Combes

Réparation des chemins des petites Combes et de la Gaffe

Aménagement des chemins du Puvier et du Cade

Projet d'un cadran solaire

Achat du terrain pour la réalisation de jardins familiaux

Sonorisation du village

Remplacement de 45 projecteurs sodium 450 W par des 250W à leds

Étude du bassin versant des Combes, Rocalibert, Pagnol, Av C De Gaulle

Aménagement de la salle de crise (PC de crise) pour application du PCS

Soit un total de dépenses d'investissement envisagé autour de 2 000 000 euros

- **Les restes à réaliser de l'exercice 2020 pour 392 400 euros** car la commune a engagé des dépenses en fin d'année et qu'elles ont dû être payées en ce début d'année après la réalisation du service fait.

Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement proviennent de l'effort réalisé en fonctionnement, cet effort se nomme : la capacité d'autofinancement communal (CAF).

Les recettes d'investissement proviennent :

- ✓ des ressources propres de la Commune (affectation du résultat, virement provenant de la section de fonctionnement) : c'est ici que se joue le résultat des efforts réalisés en section de fonctionnement
- ✓ de la taxe d'aménagement (taxe d'urbanisme) pour 259 333 euros constatée en 2020
- ✓ des subventions sollicitées et obtenues parmi lesquelles: la subvention de la DRAC pour le projet de l'église , la Région pour la piste cyclable au titre du FRAT (déjà obtenu par arrêté)

A noter la recette due au titre du FCTVA (pour les dépenses réalisées en 2020) pour **257 903 euros pour les dépenses d'investissement et 10 392 € pour celles de fonctionnement**. Lorsque nous mandations une facture, nous payons en TTC. Cependant, concernant les dépenses d'investissement l'État nous donne un coup de pouce : 2 ans après la dépense, il nous rembourse une partie de la TVA via un fonds de compensation (16,404 %).

Les deux sections (fonctionnement et investissement) devant obligatoirement être équilibrées (même montant en dépenses et en recettes), le montant des recettes d'investissement conditionne celui des dépenses.

ANALYSE DE LA DETTE

Échéance en capital d'emprunt à devoir sur 2021 :

Emprunt SFIL (ex Dexia) à taux fixe (1.23%) et à **échéance 2024** : échéance 2021 : 68 023 €

Emprunts au Crédit Foncier : à taux fixe (0.250%) à **échéance 2023** : échéance 2021 : 106 €

Emprunts à la Société Générale : à taux fixe (4.47%) à **échéance 2024** : échéance 2021 : 25 748 €

: à taux fixe (4.07%) à **échéance 2021** : **DERNIERE ECHEANCE** : 80 120 €

: à taux fixe (2.50%) à **échéance 2033** : échéance 2021 : 50 150 €

Emprunt à la Banque Postale à taux fixe (1.80%) et à **échéance en 2036** : échéance 2021 : 100 000 €

Il est à noter qu'en 2024 nous aurons 4 emprunts soit moins **173 997 €**

RATIOS D'ANALYSE FINANCIERE

La CAF (capacité d'autofinancement) : il s'agit du montant que la Commune peut consacrer à l'investissement

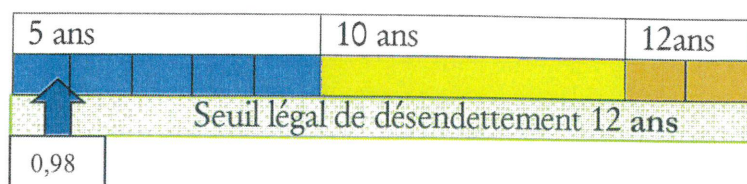
Calcul de la capacité d'autofinancement brute : RRF-DRF (recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement) : $5\,847\,670 - 3\,527\,603 = 2\,320\,067$ €

Encours de dette par habitant (ou capital restant dû): $2\,290\,862 / 5418 = 422.82$ € par habitant

Je rappelle ici l'exigence nouvelle de la loi de finances pour 2018 à savoir une capacité de désendettement de **12 ans maximum**.

Encours de dette actuelle / CAF brute : $2\,290\,862 / 2\,320\,067 = 0.98$

Il faudrait donc à la Commune moins d'une année sur ses deniers pour rembourser la totalité de sa dette donc nous respectons très largement les textes légaux.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400919-20210303-21-002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/03/2021

Affichage : 09/03/2021

Pour l'autorité compétente par délégation Le
Maire, Louis DRIEY





POPULATION DE PIOLENC 2017

(Chiffres suite au recensement de la population de 2015)

HABITANTS : 5253

NAISSANCES : 49

DECES : 40

PERSONNES DE 15 A 64 ANS

ACTIFS AYANT UN EMPLOI : 64.4 %

CHÔMEURS : 9.8 %

RETRAITÉS : 8.1 %

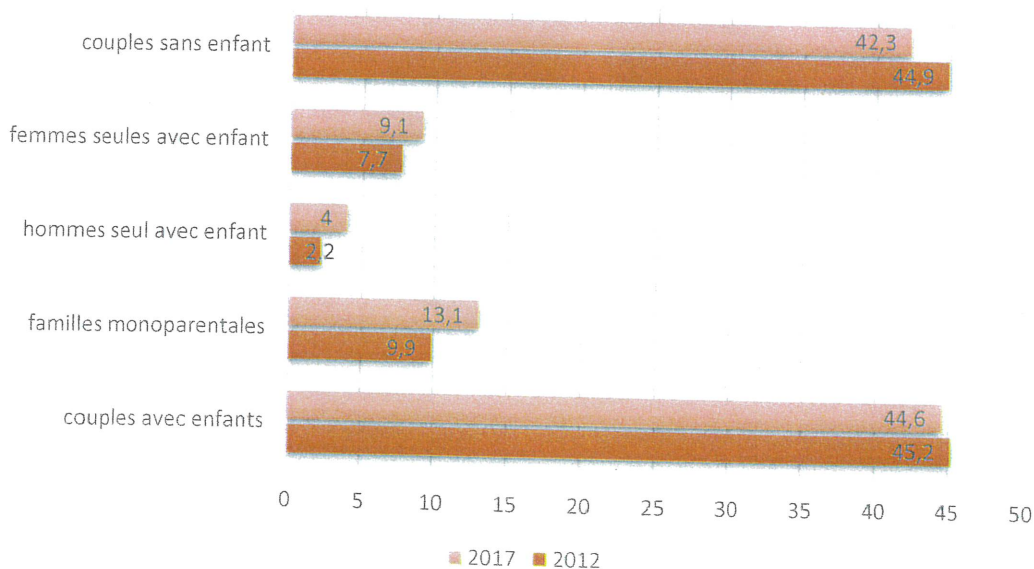
ELEVES, ETUDIANTS ET STAGIAIRES : 8.6 %

AUTRES INACTIFS : 9.2 %

➤ POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGES

		HOMMES	FEMMES
ENSEMBLE	5253	2585	2668
0 A 14 ANS	997	530	467
15 A 29 ANS	809	408	401
30 A 44 ANS	964	467	497
45 A 59 ANS	1121	552	569
60 A 74 ANS	874	424	450
75 ANS OU PLUS	488	203	285

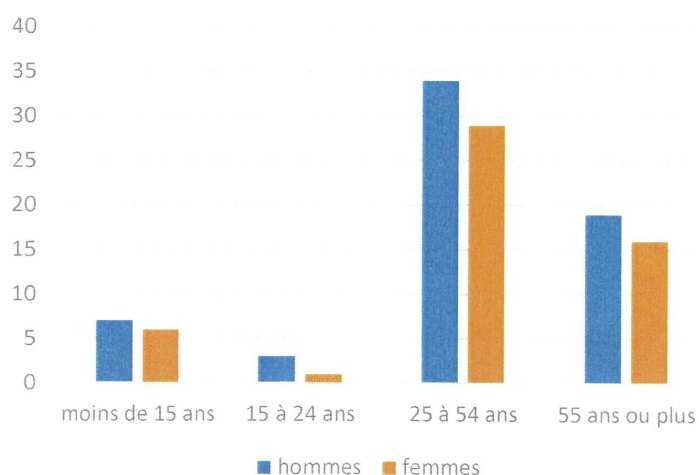
➤ COMPOSITION DES FAMILLES



➤ FAMILLES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 25 ANS

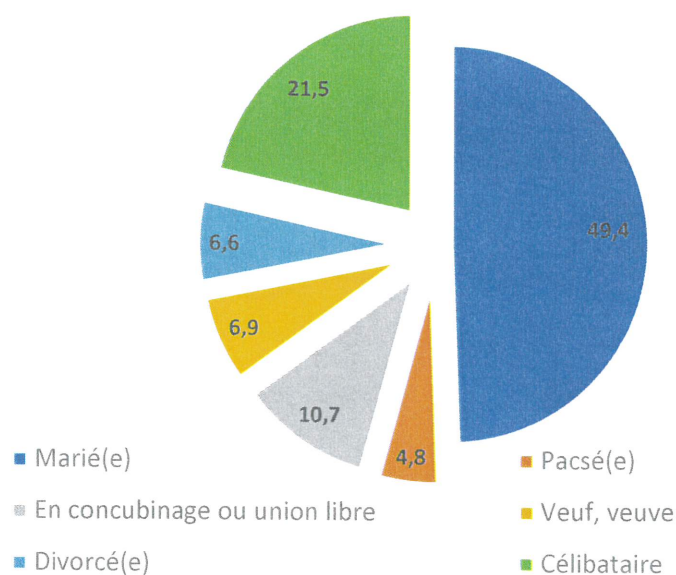
		%
Ensemble	1594	100,0
Aucun enfant	789	49,5
1 enfant	362	22,7
2 enfants	327	20,5
3 enfants	96	6,0
4 enfants et plus	20	1,2

répartition des étrangers



Un étranger est une personne qui réside en France mais qui ne possède pas la nationalité française. Ne sont recensés que les étrangers ayant une résidence permanente en France, ceux qui travaillent et ceux qui y étudient. Sont exclus les saisonniers et les frontaliers.

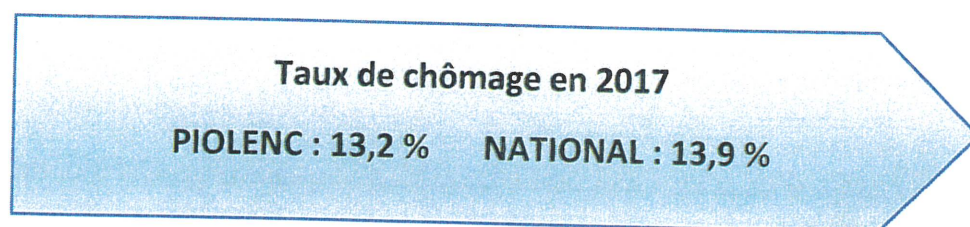
➤ STATUT CONJUGAL DES PERSONNES DE 15 ANS OU PLUS (%)



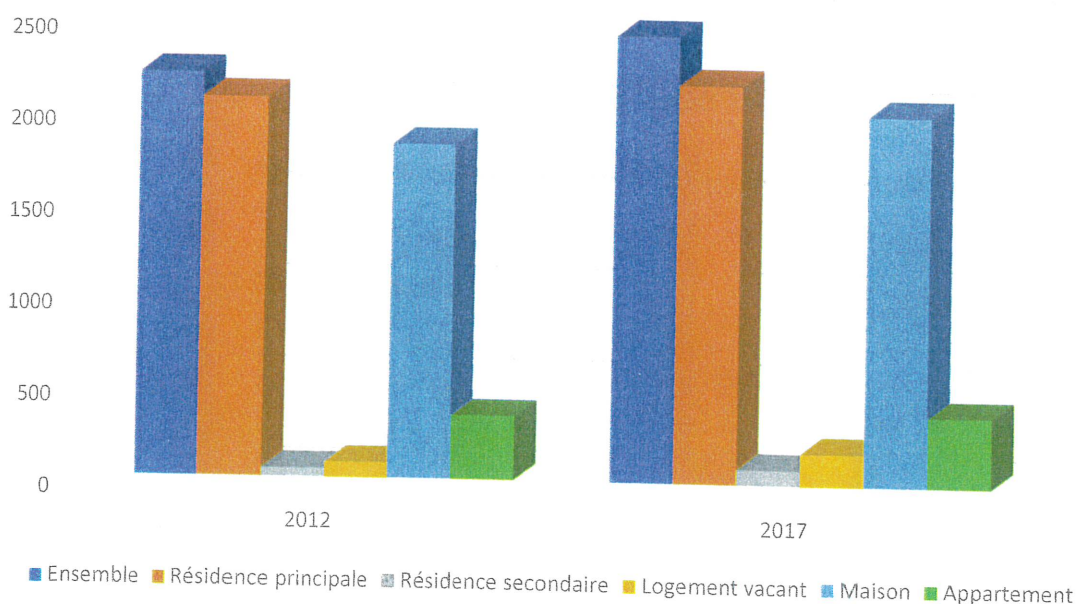
➤ ACTIFS, CATÉGORIES SOCIO PROFESSIONNELLES, CHÔMEURS PAR TRANCHES D'ÂGES

%	Actifs		Taux de Chômage		Actifs ayant un emploi		Agriculteurs	Artisans Commerçants Chefs d'entreprise	Cadres Professions	Professions intermédiaires*	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres personnes sans activité
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	HOMMES ET FEMMES							
Ensemble							57	273	286	627	718	655	1087	653
15-24 ans	45.8	40.4	28.8	31.7	32.6	27.6	0	5,2	0	4.3	11,2	23,2	0	56.2
25-54 ans	95.8	86.5	6.8	16	89.2	72.7	1,7	8,7	10,5	23,1	26,4	20,8	0	8,9
55 ans ou +	48.6	50.4	8	16	44.7	42.3	1,3	3,5	3,9	6,8	5,5	4,5	66,9	7,7

* professeurs de écoles, instituteurs, professionnels de la santé, du travail social, religieux, fonction publique, professionnels du sport, techniciens, contremaîtres, agents de maîtrise, etc..

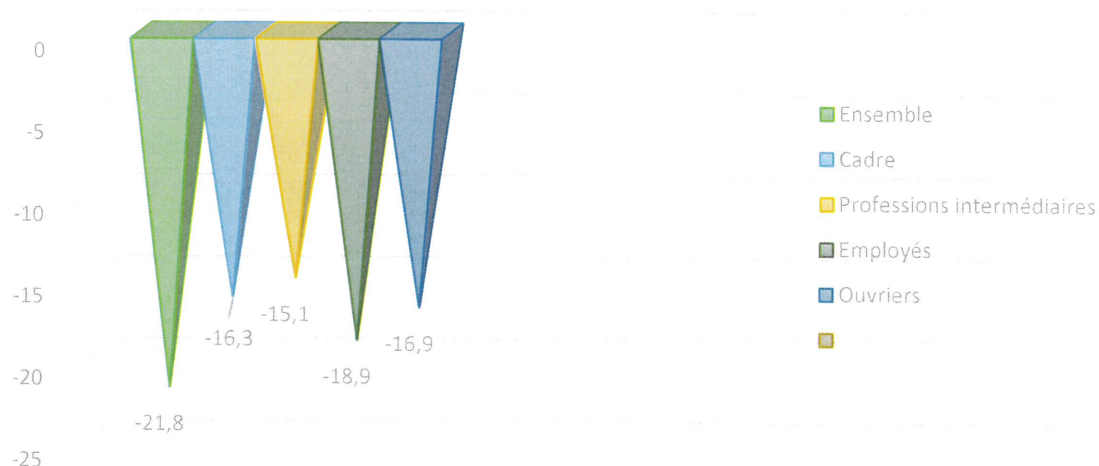


➤ ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS



- ❖ 2004 ménages possèdent au moins une voiture
- ❖ 975 ménages possèdent 1 voiture
- ❖ 1029 ménages possèdent 2 voitures ou plus

➤ ÉCART DE SALAIRE NET HORAIRE MOYEN ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES



➤ REVENUS DÉTAILLÉS DES MÉNAGES PAR MOIS

Célibataire	1568 €
Couple sans enfant	2961 €
Famille monoparentale	2038 €
Couple + 1 enfant	3443 €
Couple + 2 enfants	3570 €
Couple + 3 enfants	3809 €

➤ COMPARATIF DES REVENUS MENSUELS AVEC BÉDARRIDES.

Pourquoi Bédarrides ? commune ayant des données basiques similaires

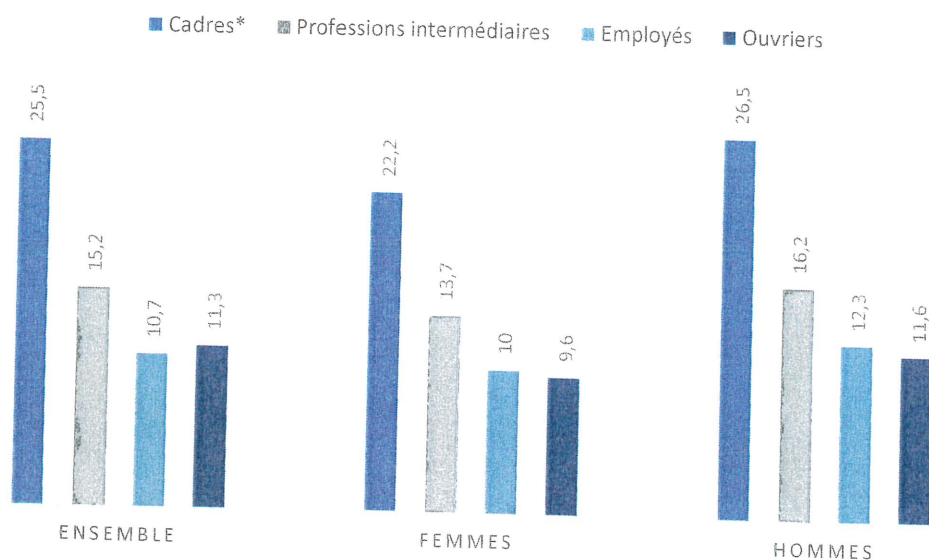
Piolenc :	Densité 24.8	Nbre d'habitants : 5253
Bédarrides :	Densité : 24.79	Nbre d'habitants : 5244



➤ STATUT DES SALARIÉS DES 15 ANS OU PLUS SELON LE SEXE

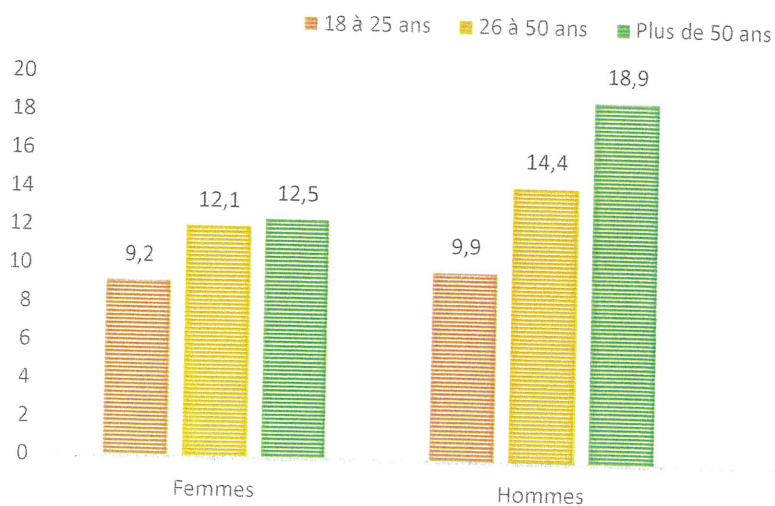
	HOMMES	%	FEMMES	%
Ensemble	1147	100	984	100
Salariés	923	80.5	851	86.4
Titulaires fonction publique et CDI	791	69.0	726	73.7
CDD	82	7.1	90	9.1
Intérim	16	1.4	3	0.3
Emplois aidés	4	0.4	21	2.1
Apprentissage - Stage	30	2.6	11	1.2
Non- Salariés	224	19.5	134	13.6
Indépendants	124	10.8	92	9.3
Employeurs	95	8.3	35	3.6
Aides familiaux	5	0.4	7	0.7

➤ SALAIRE NET HORAIRE MOYEN (EN €) SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE



*Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise salariés

➤ SALAIRE NET HORAIRE MOYEN (EN €) SELON L'ÂGE

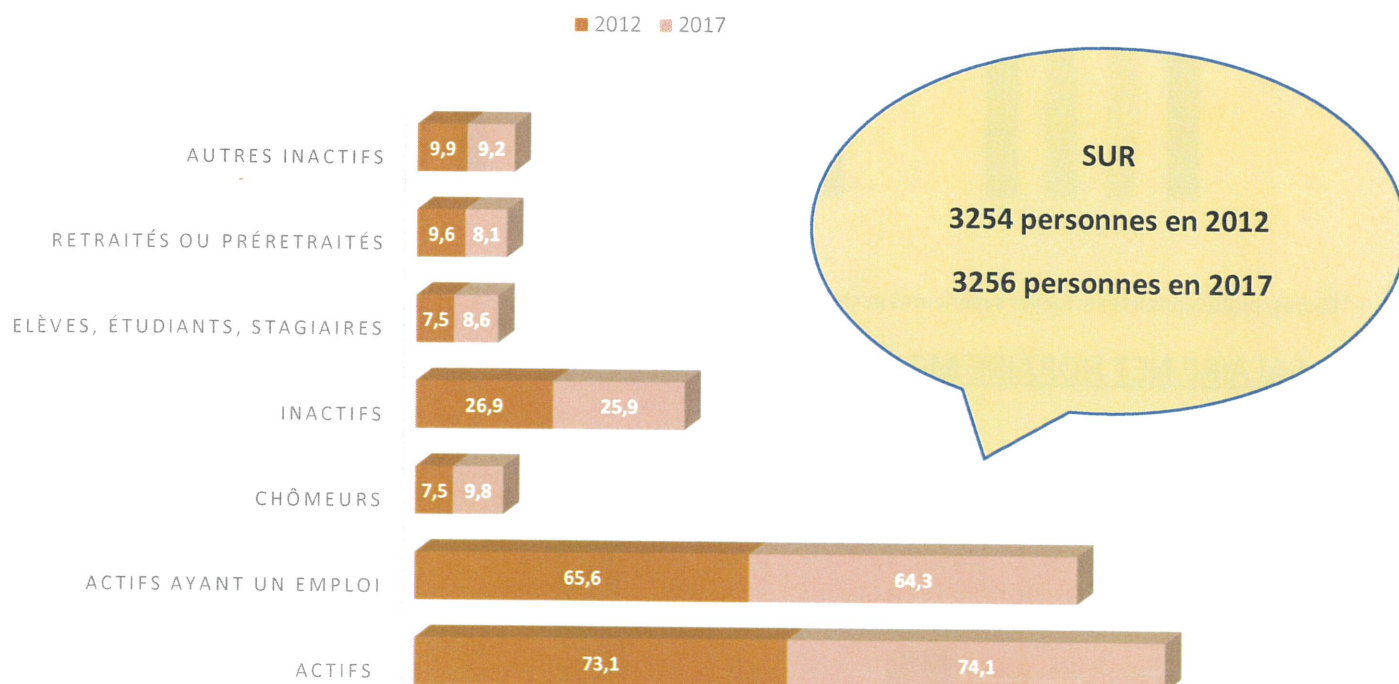


➤ DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ DE LA POPULATION NON SCOLARISÉE DE 15 ANS OU +

%	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	3896	1864	2032
Aucun diplôme ou certificat d'études	23,1	20,7	25,3
BEPC, brevet des collèges	6,3	5,3	7,3
CAP, BEP ou équivalent	30,1	35,2	25,5
Baccalauréat, Brevet professionnel ou équivalent	17,9	16,9	18,9
Diplôme BAC + 2	11,2	10,9	11,5
Diplôme BAC + 3 ou BAC + 4	6,1	4,8	7,3
Diplôme BAC + 5	5,1	6,2	4,2

LES MOINS DIPLÔMÉS ET LES MOINS QUALIFIÉS SONT LES PLUS CONCERNÉS PAR LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (INSEE)

➤ COMPARATIF DE 15 A 64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITÉ SUR 5 ANS EN %



Le taux de pauvreté est de **13%** de la population,
Cela représente **271** ménages piolénçois qui vivent avec
un **revenu mensuel inférieur à 991 euros (INSEE)**

➤ BILAN DE LA DELINQUANCE EN VAUCLUSE 2018 (Préfecture de Vaucluse)

❖ ATTEINTE AUX BIENS (AAB)

Les AAB poursuivent leur diminution de **-8,1 % (- 5,4 % en 2017)**.

Elle est en 2018 de **- 9 %** en zone gendarmerie (**- 944 faits**) et de **-6,5 %** en zone police (**- 558 faits**).

Sur l'ensemble du département le nombre de cambriolages **diminue de plus de 16 %**.

Le nombre de faits (**3329 faits**) est le plus bas depuis 2014. Alors que la zone gendarmerie a connu une **hausse en 2017 (+10,6%)**, elle affiche pour **2018 une baisse de 13 % (-305 faits)** sauf s'agissant des commerces (**+29 faits**).

En zone police la diminution des vols avec effraction se poursuit et de manière importante **en 2018 (-21,6%)**

Les indicateurs concernant les vols liés aux véhicules ont tendance à la **baisse (-8,4%)** : vols de véhicules (**-9,1%**), vols d'accessoires automobiles (**-9,9%**).

Quant aux vols à la roulotte, ils affichaient déjà une **baisse de 13,6 % en 2017**, tendance qui s'est poursuivie **en 2018 (-7,5%)**.

AAB	▼	- 8.1%
Cambriolages	▼	- 16.6%
Vols liés aux véhicules à moteur dont :	▼	- 8.4%
Vols des véhicules (automobiles ou deux roues)	▼	- 9.1%
Vols dans les véhicules	▼	- 7.5%
Vols d'accessoires sur les véhicules	▼	-9. 9%

❖ ATTEINTES VOLONTAIRES A L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE DES PERSONNES (AVIP)

La tendance des AVIP s'est inversée en 2018 : ils sont en augmentation dans le département (**+ 8,3 % soit 4757 faits contre - 2,4 % soit 4393 faits en 2017**).

Les AVIP connaissent une **hausse significative de 14,8 %** en zone police.

La grande majorité des atteintes relève de violences non crapuleuses (**plus de 59%**). Ces dernières ont augmenté de **10,1 %** en Vaucluse (**contre -0,8% en 2017**) sauf en zone gendarmerie où elles ont connu un léger fléchissement (**-1%**).

Concernant les violences physiques crapuleuses, elles diminuent de manière encore plus marquée **en 2018 (-12 % contre -6,1% en 2017)**. Cette diminution s'observe aussi bien en zone police qu'en zone gendarmerie.

Les violences sexuelles qui **en 2017**, contrairement à la tendance nationale, avaient **diminué de 5,2 %** dans le département de Vaucluse, **affichent une hausse**.

Enfin, les violences intra-familiales affichent **une hausse** tant en zone gendarmerie (**+1,2 % soit 7 faits de plus en 2018**) qu'en zone police.

AVIP	▲	8.3%
Violences physiques non crapuleuses	▲	10.1%
Violences physiques crapuleuses	▼	- 12%

❖ ESCROQUERIE ET INFRACTIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES (EIEF)

Les infractions économiques et financières sont globalement en légère hausse dans le département **(+ 0,3 % en 2018 contre – 3,6 % en 2017)** notamment en zone gendarmerie où elles ont **augmenté de 7 % (+ 98 faits en 2018)** alors que ce même type d'infractions est **en baisse** en zone police **(-5,7 % soit 89 faits de moins en 2018)**.

Une forte proportion de ces infractions est constituée par des infractions commises par le biais des moyens de communications électroniques (**Internet, téléphonie mobile**).

Ces escroqueries sont d'autant plus difficiles à réprimer qu'elles sont souvent commises à partir de serveurs situés à l'étranger.

EIEF	▲	0.3%
------	---	------

Répartition des indemnités au 1er janvier 2021

Prénoms NOMS	Qualité	Taux % de l'indice 1027 (3 889,40€)	Montant indemnité brute mensuelle	Frais de représentation mensuels	Total annuel brut
Louis DRIEY	Maire	50,40%	1 960,25 €	600,00 €	30 723,00 €
Brigitte MACHARD	1 ^{er} Adjoint	19,00%	738,98 €		8 867,76 €
	4 ^{ème} Vice Président de la CCAOP	18,00%	700,09 €		8 401,11 €
	TOTAL		1 439,07 €		17 268,87 €
Michel VIDAL	2 ^{ème} Adjoint	19,00%	738,98 €		8 867,76 €
Françoise CARRERE	3 ^{ème} Adjoint	19,00%	738,98 €		8 867,76 €
Roland ROTICCI	4 ^{ème} Adjoint	19,00%	738,98 €		8 867,76 €
Françoise GRANDMOUGIN	5 ^{ème} Adjoint	19,00%	738,98 €		8 867,76 €
Patrick PICHON	6 ^{ème} Adjoint	19,00%	738,98 €		8 867,76 €
Géraldine ORTEGA	7 ^{ème} Adjoint	19,00%	738,98 €		8 867,76 €
Patricia RICHAUD	Conseiller municipal délégué 1	5,12%	199,13 €		2 389,56 €
Simon BOYER	Conseiller municipal délégué 2	5,12%	199,13 €		2 389,56 €
Gilberta LAVESQUE	Conseiller municipal délégué 3	5,12%	199,13 €		2 389,56 €
Bernard VIAL	Conseiller municipal délégué 4	5,12%	199,13 €		2 389,56 €
Chantal COUDERC	Conseiller municipal délégué 5	5,12%	199,13 €		2 389,56 €

Critères de l'édition : Présentation : Réalisé; Section : Fonctionnement; Sens : Dépense et Recette; Réel/Ordre : Réel et Ordre; Chapitre : 011 - Charges à caractère général; SERVICES : 123; Multi Collectivité : Non; Multi Budget : Non; Ne pas afficher les engagements soldés : Oui

Date Emission	N° Bord.	N° Piece	Désignation	Imputation	Tiers	N° Eng.	Montant Budg.	Montant TTC
60628 - Autres fournitures non stockées								
Dépense								
02/04/2020	32	389	Solution hydro alcoolique	D 60628/011	SA EURENCO	321	10 788,00 €	10 788,00 €
30/04/2020	39	466	Solution hydroalcoolique	D 60628/011	Société PHARMACIE BECKER	391	645,00 €	645,00 €
14/05/2020	46	516	Gel hydro-alcoolique	D 60628/011	SAS FG COSMETIQUE	431	474,75 €	474,75 €
14/05/2020	46	517	Lotion hydroalcoolique	D 60628/011	SAS IGUAL	406	52,20 €	52,20 €
21/09/2020	108	1 097	Ramettes papier-Lingettes hydro virucides	D 60628/011	Entreprise LACOSTE		58,03 €	58,03 €
01/10/2020	5	78	Réduction du mandat n°389 (changement du taux de TVA)	D 60628/011	SA EURENCO		-1 303,55 €	-1 303,55 €
Total Dépense : 60628 - Autres fournitures non stockées					Total Budgétisé	17 000,00 € Total Réalisé	10 714,43 €	10 714,43 €
							Différence	6 285,57 €

60631 - Fournitures d'entretien									
Dépense									
30/04/2020	39	467	Produit désinfectant et gel	D 60631/011	SA DALTA	372	1 557,60 €	1 557,60 €	
07/07/2020	68	675	Produit et gel désinfectant	D 60631/011	SA DALTA	528	1 257,60 €	1 257,60 €	
16/07/2020	74	743	Produit désinfectant	D 60631/011	SA DALTA	607	1 257,60 €	1 257,60 €	
21/08/2020	91	933	Produit surface	D 60631/011	SA DALTA	734	477,12 €	477,12 €	
21/08/2020	91	934	Produits d'entretien	D 60631/011	SAS IGUAL	738	501,98 €	501,98 €	
Total Dépense : 60631 - Fournitures d'entretien							Total Budgétisé	10 000,00 € Total Réalisé	5 051,90 €
								Différence	4 948,10 €

60632 - Fournitures de petit équipement									
Dépense									
02/04/2020	32	395	Thermomètre	D 60632/011	Société PHARMACIE MEUSY	312	34,90 €	34,90 €	
14/04/2020	35	420	Charlottes et tabliers	D 60632/011	SAS IGUAL	336	87,06 €	87,06 €	
14/04/2020	35	421	Masques	D 60632/011	SAS SONEFI	348	24 840,00 €	24 840,00 €	
16/04/2020	36	427	Diverses fournitures (protections)	D 60632/011	SARL ARGENSOL PEINTURES	295	657,82 €	657,82 €	
16/04/2020	36	428	Diverses fournitures (protections)	D 60632/011	SARL ARGENSOL PEINTURES	355	187,54 €	187,54 €	
30/04/2020	39	469	Bande adhésive	D 60632/011	SA WURTH FRANCE	382	108,91 €	108,91 €	
30/04/2020	39	470	Masques	D 60632/011	SARL LES TISSAGES DE CHARLIEU	360	2 070,00 €	2 070,00 €	
30/04/2020	39	471	Hygiaphones	D 60632/011	SARL VARINARD ET FILS	365	369,16 €	369,16 €	
14/05/2020	46	519	Gants usage unique	D 60632/011	Entreprise FERRE OUTILLAGE	397	148,32 €	148,32 €	
14/05/2020	46	521	Diverses fournitures (protections)	D 60632/011	SARL ARGENSOL PEINTURES	405	127,32 €	127,32 €	
25/05/2020	54	561	Masques enfants	D 60632/011	Entreprise LA BOITE A COUDRE	461	1 500,00 €	1 500,00 €	
08/06/2020	57	585	Thermomètre infra rouge	D 60632/011	Entreprise HENRI JULIEN	419	183,36 €	183,36 €	

Date Emission	N° Bord.	N° Piece	Désignation	Imputation	Tiers	N° Eng.	Montant Budg.	Montant TTC
08/06/2020	57	586	Tablier chasuble	D 60632/011	SARL DUHAMEL SARL	396	315,00 €	315,00 €
08/06/2020	57	587	Hygiaphones-Lot de visière	D 60632/011	SARL VARINARD ET FILS	420	346,39 €	346,39 €
08/06/2020	57	588	Petites fournitures	D 60632/011	SAS IGUAL	435	155,09 €	155,09 €
21/08/2020	91	935	Gants	D 60632/011	SA ELITE DRIVER	742	1 321,25 €	1 321,25 €
07/09/2020	96	980	Gants	D 60632/011	Société PROTECT NORD	690	222,60 €	222,60 €
07/09/2020	96	981	Gants	D 60632/011	Société PROTECT NORD	813	78,90 €	78,90 €
15/09/2020	101	1 034	Masques	D 60632/011	SAS TG INFORMATIQUE	680	854,80 €	854,80 €
21/09/2020	108	1 098	Gants	D 60632/011	Entreprise LACOSTE	912	239,27 €	239,27 €
28/09/2020	4	77	Réduction du mandat n°421 (changement du taux de TVA)	D 60632/011	SAS SONEFI		-3 001,50 €	-3 001,50 €
02/11/2020	124	1 281	Tissus et élastiques	D 60632/011	Société CENTRAKOR	1029	1 117,32 €	1 117,32 €
Total Dépense : 60632 - Fournitures de petit équipement				Total Budgétisé	77 900,00 € Total Réalisé		31 963,51 €	31 963,51 €
				Différence			45 936,49 €	

6068 - Autres matières et fournitures								
Dépense								
30/04/2020	0	0	Bombe tracing	D 6068/011	SARL ARGENSOL PEINTURES	393	139,75 €	139,75 €

Total Dépense : 6068 - Autres matières et fournitures				Total Budgétisé	379,00 € Total Réalisé		139,75 €	139,75 €
				Différence			239,25 €	

6188 - Autres frais divers								
Dépense								
16/04/2020	36	441	Rbst facture essence	D 6188/011	FRANCOLINI - Jerome	328	82,01 €	82,01 €
14/05/2020	46	528	Rbst facture achats diverses fournitures	D 6188/011	RIMET - Isabelle	423	46,14 €	46,14 €
25/05/2020	54	565	Rbst achat pantalons (Bragard)	D 6188/011	QUIJOUX - Johanna	429	97,41 €	97,41 €
25/05/2020	54	566	Rbst achats Centrakor (Javel, gants)	D 6188/011	QUIJOUX - Johanna	455	59,36 €	59,36 €
25/05/2020	54	567	Rbst achat gants (Nisbets)	D 6188/011	QUIJOUX - Johanna	427	92,40 €	92,40 €
25/05/2020	54	568	Rbst achat Hygiaphones (Plexicare)	D 6188/011	QUIJOUX - Johanna	418	187,76 €	187,76 €
08/06/2020	57	597	Rbst achat masques (AliExpress)	D 6188/011	QUIJOUX - Johanna	462	538,72 €	538,72 €
22/06/2020	65	658	Rbst achat pantalon GEMO	D 6188/011	DOUFFIAGUES - Sophie	518	12,49 €	12,49 €
Total Dépense : 6188 - Autres frais divers				Total Budgétisé	1 500,00 € Total Réalisé		1 116,29 €	1 116,29 €
				Différence			383,71 €	

6226 - Honoraires								
Dépense								
08/06/2020	57	598	Honoraires "constat des mesures sanitaires écoles"	D 6226/011	SCP VIGNE MAZIERE	470	1 078,40 €	1 078,40 €

PIOLE - Mairie de PIOLENC / MAI - BUDGET COMMUNAL M14 / 2020

Date : 14/01/2021 10:39
Section : **Fonctionnement**

Critères de l'édition : Présentation : Réalisé; Section : Fonctionnement; Sens : Dépense et Recette; Réel/Ordre : Réel et Ordre; Chapitre : 011 - Charges à caractère général;
SERVICES : 123; Multi Collectivité : Non; Multi Budget : Non; Ne pas afficher les engagements soldés : Oui

Date Emission	N° Bord.	N° Piec	Désignation	Imputation	Tiers	N° Eng.	Montant Budg.	Montant TTC
Total Dépense : 6226 - Honoraires				Total Budgetisé		1 080,00 € Total Réalisé	1 078,40 €	1 078,40 €
						Différence	1,60 €	